



Règlement particulier Tournoi des Ducs Du 22 et 23 août 2026

Juge arbitre : Thierry DUCOS

1. Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engage à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Le juge arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le règlement. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.
2. Ce tournoi (n°2506294) est ouvert à tous les licenciés de la FFBAD. Il se déroulera selon « le Règlement Général des Compétitions » de la Fédération Française de Badminton (rencontre en 2 sets gagnants de 21 points). Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu.
3. Toute participation au tournoi des Ducs implique l'adoption sans aucune restriction de tous les articles de ce règlement. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
4. Les organisateurs en accord avec le juge arbitre pourront modifier les poules et / ou les tableaux et échancier le jour du tournoi et prendre toutes autres mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
5. Le tournoi est ouvert de R4 à NC aux catégories Vétéran, Senior, Cadet, Minime. Les disciplines sont les suivantes : doubles hommes, doubles dames, doubles mixtes.
6. Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix ». Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après l'accord du Juge Arbitre.
7. La journée de samedi sera consacrée aux mixtes. La journée de dimanche sera consacrée aux doubles.

8. Tous les tableaux se dérouleront sous forme de poules. Elles seront suivies par une phase finale en élimination directe regroupant le 1^{er} ou les 2 premiers de chaque poule.

Pour chaque tableau, les joueurs seront répartis en fonction de leur CPPH dans les différentes séries par le comité d'organisation, afin que chaque série soit la plus homogène possible.

9. Les têtes de séries seront désignées selon le CPPH des joueurs au jour du tirage au sort le 11 août. En conséquence le CPPH retenue sera celui du 06 août 2026.

10. Le montant des inscriptions s'élève à 12€ pour 1 tableau, 14€ pour 2 tableaux.

Pas de récompenses prévues pour ce tournoi.

11. **L'inscription devra obligatoirement être réalisée (paiement inclus) avant le 11 août via le logiciel BADNET.**

La **date limite des inscriptions** est fixée le dimanche **09 août 2026**.

Le nombre de participants étant limité à 180 joueurs, les inscriptions seront acceptées selon l'ordre d'arrivée.

Le tirage au sort sera effectué le **mardi 11 août 2026**.

Adresse mail : tournoidubbc@gmail.com.

12. Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

13. Le volant officiel sera le volant Spin Speed Silver. Il sera vendu dans la salle. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Le partage des volants se fera de façon équitable entre les 2 joueurs/paires. Les volants seront fournis pour les finales.

14. Tout volant touchant les infrastructures sur les terrains (filins, panneaux de basket, lampes) sera déclaré faute en jeu sauf au service où il sera déclaré « let » jusqu'à 3 fois consécutif.

15. Tout joueur devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.

16. Les matchs seront **auto arbitrés**.

17. Nous mettrons à disposition un terrain d'échauffement tout au long du tournoi. Nous évoluerons sur 6 terrains.

18. Seul le responsable d'un club pourra formuler une contestation le jour du tournoi auprès du JA. Toute autre réclamation, pour être recevable, devra être faite auprès de la commission régionale d'arbitrage de la LGE.
19. Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés à tout moment sur décision du Juge arbitre.
20. Le temps de repos minimum entre 2 matches est fixé à 20 minutes.
21. Lors de l'annonce de leurs noms, les joueurs ont trois minutes maximum pour se rendre sur le terrain indiqué, s'échauffer et débiter le match.
22. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère des sports.
23. La consommation d'alcool dans les alentours du gymnase est formellement interdite, à l'exception des boissons vendues à la buvette, qui devront être consommées à la buvette.
24. Les participants au tournoi autorisent, à titre gracieux, l'organisateur de la compétition à capter, utiliser, exploiter, et représenter leur voix et leur image, sur tout support en relation avec le tournoi et / ou la promotion de l'événement, notamment au moyen de photographies, retransmissions télévisées en direct ou différées sur des émissions, et / ou enregistrements vidéos et sonores, ce droit d'utilisation étant librement cessible par l'organisateur à tous tiers de son choix.
25. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou incident durant toute la durée du tournoi. Le comité d'organisation compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule agréablement et dans le respect des lieux qui vous accueillent et de tous les participants.